

MODE D'EMPLOI 'EMPLOI

ABONNEMENT

La Maison de la Danse est équipée de deux salles de spectacles. La salle principale de 1 100 places dont 77 strapontins. La seconde salle, le studio Jorge Donn, de 92 places non-numérotées.

Il est indispensable de remplir un bulletin d'abonnement. Vous pouvez le photocopier, le télécharger sur Internet ou en demander d'autres exemplaires au 04 72 78 18 18. Pour tout abonnement d'un montant supérieur à 350 €, ou à votre demande, vos billets vous seront envoyés par recommandé moyennant la somme de 5 €.

Aucun duplicata ne sera délivré le soir même du spectacle concerné. Toute perte de billet devra être signalée au moins 48 heures avant la représentation.



AVANTAGES BIENNALE DE LA DANSE

BIENNALE DE LA DANSE «ENCORE !»

du 9 septembre au 3 octobre 2010

9 spectacles Biennale sont proposés au choix dans l'abonnement Maison de la Danse.

En tant qu'Abonné Maison de la Danse, vous bénéficiez du tarif réduit pour tous les spectacles de la Biennale (ne figurant pas dans votre abonnement), sur présentation de votre carte d'abonnement 2010-2011, dans la mesure des places disponibles.

LOCATION DES PLACES BIENNALE

à la Biennale de la Danse

- à partir du mercredi 26 mai 2010 à 12h Galerie des Terreaux
12 place des Terreaux 69001 Lyon
tél. 04 27 46 65 65
- du 26 mai au 28 août 2010
ouverture du mardi au samedi de 12h à 19h, fermeture les lundis, dimanches et jours fériés. Fermeture entre le 1^{er} et le 16 août. La location sur Internet se poursuit.
- du 30 août au 2 octobre 2010
ouverture du lundi au samedi de 12h à 19h, fermeture le dimanche.

Attention ! Pendant la Biennale, les ventes de places pour les représentations ayant lieu le jour même s'arrêtent à 14h.

Vente en ligne sur www.biennaledeladanse.com à partir du 26 mai 2010.

à la Maison de la Danse

- du 26 mai au 18 juin 2010 inclus du lundi au vendredi de 11h45 à 18h45
- à partir du 19 juin 2010
location uniquement à la Galerie des Terreaux.

AVANTAGES ABONNÉS

PRIORITÉ DE RÉSERVATION

Au moment de la souscription de votre abonnement, vous pouvez réserver et acheter vos places pour tous les spectacles de la saison ne figurant pas dans votre abonnement. Attention, le spectacle des Ballets de

Monte-Carlo est en vente uniquement hors abonnement.

Quotas spéciaux pour le spectacle d'Africa Umoja : chaque abonné pourra acheter au moment de la souscription de son abonnement 1 place au tarif spécial abonné et 2 places maximum au tarif réduit. Tout achat supplémentaire ne pourra se faire qu'à l'ouverture de location aux tarifs habituels.

TARIFS RÉDUITS

En tant qu'Abonné, vous bénéficiez personnellement

- du tarif réduit pour tous les spectacles programmés par la Maison de la Danse et ne figurant pas dans votre abonnement, à l'exception des spectacles présentés dans le studio Jorge Donn.
- du tarif spécial Abonné pour le spectacle d'Africa Umoja.

PRIVILÈGE ABONNEMENT 12 ET 18 SPECTACLES

- En tant qu'Abonné 12 spectacles, vous bénéficiez d'une invitation au spectacle des Lauréats [re]connaissance 09.
- En tant qu'Abonné 18 spectacles, vous bénéficiez d'une invitation au spectacle des Lauréats [re]connaissance 09 et d'une invitation au spectacle du Jeune Ballet du CNSMD de Lyon.

Veillez préciser la date de votre choix sur le bulletin de souscription.

FACILITÉS DE PAIEMENT

Vous avez la possibilité de régler vos abonnements en deux, trois ou quatre fois, voire cinq fois exclusivement pour les abonnements souscrits avant le 24 juillet 2010.

Les prélèvements se font mensuellement, le premier étant effectué au moment du traitement de votre abonnement. Un échéancier

vous sera adressé avec vos billets et votre carte d'abonné.

Attention : en cas de rejet d'un prélèvement, les frais bancaires du rejet, soit 5 €, vous seront refacturés sur le prélèvement suivant.

RÉSERVATIONS

Les réservations se font à partir d'une date d'ouverture de location définie pour chaque spectacle. Référez-vous aux pages des spectacles.

AU GUICHET

Les réservations au guichet se font aux horaires d'ouverture de la Maison de la Danse. Le guichet est ouvert une heure avant le lever de rideau, uniquement pour la représentation qui suit.

PAR TÉLÉPHONE AU 04 72 78 18 00

du lundi au vendredi de 11h à 18h45.

SUR INTERNET

www.maisondeladanse.com

Paiement sécurisé par carte bancaire. Majoration de 2 € par billet pour frais de réservation. Les billets achetés en ligne ne peuvent être ni échangés, ni remboursés.

Le retrait des billets achetés sur Internet peut se faire au guichet en journée aux heures d'ouverture ou sur le lieu de la représentation le soir même du spectacle sur présentation du numéro de transaction et d'une pièce d'identité. En cas d'achat de places à un tarif préférentiel, tarif réduit ou demi-tarif, un justificatif vous sera demandé lors du retrait des billets.

Possibilité sur simple demande de recevoir gratuitement par courrier uniquement les billets achetés plein tarif.

La Maison de la Danse vous accueille 8 avenue Jean Mermoz 69008 Lyon du lundi au vendredi de 11h45 à 18h45 et les samedis de représentation à partir de 18h.

Fermeture du 24 juillet au 22 août 2010 inclus.

Impression à domicile

La Maison de la Danse vous propose d'imprimer vos billets directement depuis votre imprimante personnelle. Après avoir effectué votre achat sur notre espace de vente, vous pourrez choisir l'impression à domicile pour récupérer immédiatement votre e-billet. Celui-ci est uniquement valable s'il est imprimé sur du papier A4 blanc. Soyez vigilant à la bonne impression du code barre. Aucun autre support -électronique, écran pc, écran portable...- n'est accepté. Lors du contrôle à l'entrée de la salle, vous devrez présenter votre e-billet, ainsi que le justificatif adéquat si votre place fait l'objet d'un tarif préférentiel, tarif réduit ou demi-tarif. Chaque e-billet permet l'accès à la salle à un seul spectateur. Il n'est ni échangeable, ni remboursable. Il est personnel et incessible.

DANS LES AGENCES

FNAC Bellecour, FNAC Part-Dieu, Progrès Spectacles, Virgin Megastore.

RÈGLEMENTS

PAR CHÈQUE

À l'ordre de la Maison de la Danse. Après avoir réservé vos places, votre chèque doit nous parvenir impérativement dans un délai de sept jours, accompagné d'une enveloppe timbrée à votre adresse. Les réservations non réglées dans ce délai sont annulées et remises en vente.

PAR CARTE BANCAIRE

Ce mode de paiement est accepté au guichet, par téléphone et sur Internet, en précisant le numéro de votre carte, sa date d'expiration ainsi que les trois derniers chiffres du cryptogramme situé au dos de la carte.

PASS' CULTURE/VILLE DE LYON, CARTE M'RA

Uniquement au guichet.

TARIFS

Référez-vous aux pages des spectacles.

TARIFS RÉDUITS

Uniquement sur présentation d'un justificatif : Abonnés Maison de la Danse, Abonnés Biennale de la Danse 2010, étudiants de moins de 30 ans, demandeurs d'emploi sur présentation d'un avis de situation de moins de 6 mois, plus de 65 ans, clients BNP Paribas et groupes de plus de 10 personnes, à l'exception des spectacles présentés dans le studio Jorge Donn. Pour les personnes handicapées, des tarifs spéciaux sont réservés, se renseigner auprès de l'Accueil.

DEMI-TARIFS

- Uniquement sur présentation d'un justificatif : moins de 18 ans, à l'exception des spectacles présentés dans le studio Jorge Donn.
- Une heure avant le début du spectacle et dans la mesure des places disponibles, les plus de 65 ans et les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier d'un demi-tarif à l'exception des spectacles Biennale de la Danse 2010 non programmés à la Maison de la Danse et des spectacles présentés dans le studio Jorge Donn.

TARIF SPÉCIAL 8 €

Uniquement au guichet de la Maison de la Danse. Une heure avant le début du spectacle, les moins de 30 ans bénéficient d'un tarif de 8 € sur l'ensemble de la programmation, à l'exception des spectacles Biennale de la Danse 2010, dans la limite des places disponibles, sur présentation d'un justificatif.

GROUPES ET COLLECTIVITÉS

Le service des relations avec le public se tient à votre disposition pour vous guider dans la programmation.

Pour toute collectivité constituée d'au moins 10 personnes -monde de l'entreprise, associations, centres sociaux, MJC, cours et écoles de danse, particuliers- vous pouvez bénéficier d'avantages :

- priorité de réservation sur les spectacles de la Maison de la Danse. Réservez-les dès aujourd'hui sous forme d'options. Certaines dates n'apparaissent pas dans la brochure et vous sont exclusivement destinées :
 - Cirque du Vietnam le 23 octobre à 20h30,
 - Ballet de Perm le dimanche 7 novembre à 17h,
 - Africa Umoja le samedi 13 novembre à 15h,
 - Alonzo King le samedi 18 décembre à 15h,
 - Mimulus le samedi 29 janvier à 20h30,
 - Momix le dimanche 13 février à 17h,
 - Georges Momboye le dimanche 20 mars à 15h et Montalvo-Hervieu le samedi 21 mai à 20h30.
- tarifs réduits dans la mesure des places disponibles à l'exception des spectacles présentés dans le studio Jorge Donn et des spectacles Biennale de la Danse.
- envoi d'informations complémentaires sur les spectacles pour votre communication interne.

Nous avons le désir de développer la culture et plus particulièrement la danse dans le milieu associatif et l'environnement social.

Nous pouvons vous aider à construire un projet autour de notre programmation et de vos objectifs (rencontre avec les artistes, visite du théâtre, anniversaire d'enfants, vidéo-conférences, tarifs préférentiels..).

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :

Ghislaine Hamid-Le Sergent
Véronique Elvira
Service des publics
tél. 04 72 78 18 18
fax 04 78 75 55 66
g.hamidlesergent@maisondeladanse.com
v.elvira@maisondeladanse.com

ABONNEZ-VOUS DÈS LE LUNDI 3 MAI !

AUCUN ABONNEMENT DÉPOSÉ DURANT LES PRÉSENTATIONS DE SAISON NE SERA TRAITÉ AVANT LE 3 MAI 2010.

PENDANT LA FERMETURE DU 24 JUILLET AU 22 AOÛT 2010 INCLUS, LA CAMPAGNE D'ABONNEMENT CONTINUE PAR CORRESPONDANCE.

La programmation étant établie longtemps à l'avance, la Direction se réserve le droit de modifier programme, distribution, dates, heures, lieux et places en cas de nécessité. Ces modifications ne donneront lieu à aucun remboursement.